



	0017 15 54	001/ 15 50	001/ 15 50	001/ 15 54
SOINS COURANTS	Côté JE - F1	Côté JE - F2	Côté JE - F3	Côté JE - F4
HONORAIRES MÉDICAUX				
Médecins non adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	100% BR	150% BR	200% BR
Médecins adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	100% BR	170% BR	220% BR
Radiologie : médecins non adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	100% BR	150% BR	200% BR
Radiologie : médecins adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	100% BR	170% BR	220% BR
ANALYSES ET EXAMENS DE LABORATOIRE (Analyses Médicales)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
HONORAIRES PARAMÉDICAUX (Auxiliaires médicaux : infirmiers, orthophonistes)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
MÉDICAMENTS	100 /0 DIT	100 /0 Bit	100 /0 BH	100 /0 DII
Médicaments à Service Médical Rendu Important (PH7) ou Modéré (PH4) remboursés		T	I .	T. Control of the con
Medicaments a Service Medical Rendu Important (PHz) od Modere (PH4) rembourses par le Régime Obligatoire Médicaments à Service Médical Rendu Faible (PH2) remboursés par le Régime	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Obligatoire Médicaments non remboursés prescrits ou non, dont contraception @	Non souscrit	100% BR 45 € / an	100% BR 70 € / an	100% BR 100 € / an
	100% BR	100% BR	150% BR	200% BR
MATÉRIEL MÉDICAL (Prothèses orthopédiques et autres appareillages)	100% DN	100% Bh	130% Bh	200% DN
AUTRES FRAIS		T	T	
Ostéopathe	Non souscrit	Non souscrit	120 € / an	160 € / an
Cure Thermale prise en charge par le Régime Obligatoire	Non souscrit 100% BR	Non souscrit 100% BR	100% BR	100% BR 100% BR
Transport [1]	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
HOSPITALISATION (3)				
HONORAIRES				
Médecins non adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	100% BR	150% BR	200% BR
Médecins adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	100% BR	170% BR	250% BR
FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
FRAIS D'HOSPITALISATION				
Frais de séjour	100% BR	100% BR	150% BR	250% BR
Chambre particulière (pour une hospitalisation incluant au moins une nuit ; maximum 90 jours cumulés/an en hospitalisation psychiatrique)	Non souscrit	45 € / jour	55 € / jour	70 € / jour
Télévision / internet (pour une hospitalisation incluant au moins une nuit ; maximum 90 jours cumulés/an en hospitalisation psychiatrique)	Non souscrit	5 € / jour	5 € / jour	5 € / jour
Transport pris en charge par le Régime Obligatoire	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
OPTIQUE (4)				
LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS				
ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)		Remboursement intégral plafonn	né aux prix limites de vente maximum fixo	és**
ÉQUIPEMENTS LIBRES				
Verre simple adulte <sup>©)</sup>	100% BR	25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion	40 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 70 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion	50 € / verre les 2 premières anno Avantage fidélité : 80 € / verre à partir de la 3ème année d'adhés
Verre complexe adulte®	100% BR	100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3 <sup>eme</sup> année d'adhésion	110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ªme année d'adhésion	120 € / verre les 2 premières ann Avantage fidélité : 140 € / verr à partir de la 3ème année d'adhés
Monture adulte	100% BR	100% BR	70 €	90 €
LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN	100 /0 DI	100 /0 BN	70 €	30 €
	1000/ PD	70.57	100.57	450.07
Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)	100% BR	70 € / an	100 € / an	150 € / an
CHIRURGIE RÉFRACTIVE (interventions liées à la myopie, l'hypermétropie ou l'astigmatisme. Un seul forfait dans la vie du contrat)	Non souscrit	80€	150€	180 €
AIDES AUDITIVES (7)				
LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS LES 4 A	ANS			
ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)		Remboursement intégral plafonn	né aux prix limites de vente maximum fixo	és**
ÉQUIPEMENTS LIBRES				
Aides auditives 20 ans et plus	100% BR	100% BR	100% BR + 200 € par appareil	100% BR + 350 € par appareil
Aides auditives moins de 20 ans	100% BR	100% BR	100% BR + 200 € par appareil	100% BR + 300 € par apparei
DENTAIRE				
SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»* (Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)		Remboursement intégral plafonn	né aux prix limites de vente maximum fixo	és**
SOINS (Consultations / Soins dentaires)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
PROTHÈSES				
Plafond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus prothèses «dents du sourire» selon formule souscrite, tout inlay, implantologie) ®	-	Plafond de 300 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion	Plafond de 600 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion	Plafond de 800 € / an uniquemo les 2 premières années d'adhés
Prothèses dentaires (le poste «prothèses dentaires» comprend tous les types de couronnes, bridges ainsi que les appareils amovibles)	100% BR	150 € / acte	250 € / acte	350 € / acte
Bonus prothèses «dents du sourire»	Non souscrit	30 € / dent	60 € / dent	100 € / dent
Tout Inlay	100% BR	155 € / acte	185 € / acte	235 € / acte
Implant racine	Non souscrit	200 € / an	300 € / an	400 € / an
AUTRES				
Parodontologie	Non souscrit	Non souscrit	100 € /an	200 € /an
Orthodontie acceptée par le Régime Obligatoire®	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Orthodontie refusée par le Régime Obligatoire (adulte)	Non souscrit	Non souscrit	75 € / semestre	100 € / semestre
ASSISTANCE				
Assistance	A domicile et	A domicile et en déplacement	A domicile et en déplacement	A domicile et en dénlacemen
Assistance	A domicile et en déplacement	A domicile et en déplacement	A domicile et en déplacement	A domicile et en déplaceme

Selon limites, conditions et exclusions prévues dans la Notice d'information et le Bulletin d'adhésion.
BR : Tarif servant de référence aux Régimes Obligatoires pour déterminer le montant de leurs remboursements.

\*Telis que définis réglementairement par la loi n°2004-810 du 13 août 2004 et la loi n° 2018-1203 du 23 décembre 2018 de financement de la Sécurité sociale pour 2019 ainsi que par le décret n°2019-21 du 11 janvier 2019 visant à garantir un accès sans reste à charge à certains équipements d'orbigues étainsires et soins prothétiques étantiaires.

\*\*Ces soins et équipements -010%, Santé- sont intégralement remboursés par le Régime Obligatoire et les complémentaires santé sous réserve que les professionnels de santé respectent les tarifs maximum fixés. (1) L'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM ou OPTAM-CO) et un divisité par les des dépassements d'honoraires des professionnels de santé conventionnés. Il est à destination des médecins du secteur 2 et certains médecins du secteur 1 et a pour objectif de favoriser l'accès des patients à des tarifs de consultation au niveau de la Base de Remboursement des Régimes Obligatoires et donc réduire leur reste à charge. (2) La parapharmacie, les vaccins non remboursés par le Régime Obligatoire, les traitements anti-paludéens et les traitements d'aide au sevrage tabagique sont exclus. (3) Y compris maternité et hospitalisation à donnielle, limitée aux établissements conventionnés. (4) Le remboursement optique pour noture et 2 verres par période de 2 ans. En cas de renouvellement objectue pour les verses par épriode de 2 ans. En cas de renouvellement de l'équipement d'origique donnielle, limitée aux établissement de l'équipement doit que pour les enfants de moins de 16 ans. Les forfaits peuvent être appliqués une fois par an Un renouvellement est possible un an après le dernier remboursement par équipement pour les enfants de moins de 16 ans. Les forfaits lumettes et chirurgie réfractive sont cumulables sur une même année d'adhésion sous réserve que la chirur

Garanties Santé est un contrat de BPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculé au Registre du Commerce et des Société de Paris n° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 Paris Cedex 13, et distribué par la Caisse d'Epargne. Les prestations d'assistance sont réalisées par INTER MUTUELLES ASSISTANCE GIE: Groupement d'Intérêt au capital de 3 547 170 euros, inscrit au RCS de Niort sous le N° C432 409 91 dont le siège est située 118, avenue de Paris - C3 40 000 - 79033 MIORT CEDEX 9. BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros - Siège social: 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 RCS Paris n° 493 455 042, intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le N° 08 045 100 : www.orias.fr.

## Garanties Santé: tableau des garanties à partir du 1er ianvier 2021



darantios our	ito i tabicaa aco ga	ranties à partir du 1 <sup>er</sup> janvie	1 2021	_
OOUNG COURANTO	Côté NOUS - F1	Côté NOUS - F2	Côté NOUS - F3	Côté NOUS - F4
SOINS COURANTS HONORAIRES MÉDICAUX				
Médecins non adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	100% BR	150% BR	200% BR
Médecins adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	100% BR	170% BR	220% BR
Radiologie: médecins non adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO	100% BR	100% BR	150% BR	200% BR
Radiologie: médecins adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	100% BR	170% BR	220% BR
ANALYSES ET EXAMENS DE LABORATOIRE (Analyses Médicales)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
HONORAIRES PARAMÉDICAUX (Auxiliaires médicaux : infirmiers, orthophonistes)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
MÉDICAMENTS				
Médicaments à Service Médical Rendu Important (PH7) ou Modéré (PH4) remboursés par le Régime Obligatoire	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Médicaments à Service Médical Rendu Faible (PH2) remboursés par le Régime Obligatoire	Non souscrit	100% BR	100% BR	100% BR
Médicaments non remboursés prescrits ou non, dont contraception (2)	30 € / an	45 € / an	70 € / an	100 € / an
MATÉRIEL MÉDICAL (Prothèses orthopédiques et autres appareillages)	100% BR	100% BR	150% BR	200% BR
AUTRES FRAIS				
Ostéopathe, acupuncteur, diététicien, pédicure	Non souscrit	80 € / an	120 € / an	160 € / an
Cure Thermale prise en charge par le Régime Obligatoire	Non souscrit	100% BR	100% BR	100% BR
Transport	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
HOSPITALISATION (3)	10070 511	10070 211	100 / 211	10070 211
HONORAIRES				
Védecins non adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	150% BR	200% BR	200% BR
Médecins adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	170% BR	220% BR	250% BR
FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
FRAIS D'HOSPITALISATION		1141010010	1141010013	11001000
Frais de séjour	100% BR	150% BR	200% BR	250% BR
rais de sejour Chambre particulière (pour une hospitalisation incluant au moins une nuit ; maximum				
90 jours cumulés/an en hospitalisation psychiatrique)	Non souscrit	45 € / jour	65 € / jour	75 € / jour
Télévision / internet (pour une hospitalisation incluant au moins une nuit ; maximum 30 jours cumulés/an en hospitalisation psychiatrique)	Non souscrit	5 € / jour	5 € / jour	5€/jour
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation d'enfants ou de petits-enfants de moins de 16 ans, fiscalement à charge et désignés au contrat)	15 € / jour	20 € / jour	20 € / jour	25 € / jour
Fransport pris en charge par le Régime Obligatoire	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
DPTIQUE(4)				
LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS				
EQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)		Remboursement intégral plafonné	aux prix limites de vente maximum fixés	*
ÉQUIPEMENTS LIBRES				
Verre simple adulte (5)	100% BR	50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 75 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion	60 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 80 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion	70 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3ème année d'adhési
Verre complexe adulte ®	100% BR	100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 teme année d'adhésion	110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ème année d'adhésion	130 € / verre les 2 premières anno Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3ème année d'adhési
Monture adulte	100% BR	100% BR	80 €	100 €
LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN				
ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* ENFANT		Remboursement intégral plafonné	aux prix limites de vente maximum fixés	*
ÉQUIPEMENTS LIBRES		nombourcoment mograr plateins	aux prix illinico de rente illatinali ilxoe	
Verre simple enfant®	100% BR	60 € / verre / an	60 € / verre / an	60 € / verre / an
Verre complexe enfant (6)	100% BR	100 € / verre / an	100 € / verre / an	100 € / verre / an
Monture enfant	100% BR	100 C7 Vene 7 an	40 €	60 €
Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)	100% BR	70 € / an	100 € / an	150 € / an
CHIRURGIE RÉFRACTIVE (interventions liées à la myopie, l'hypermétropie ou l'astig-	100 /0 DIT		100 € 7 α11	
matisme. Un seul forfait dans la vie du contrat)	Non souscrit	100 €	150 €	200 €
AIDES AUDITIVES <sup>(7)</sup> Limité au remboursement d'un forfait par oreille appareillée tous les 4 <i>a</i>	NS			
		Damhoursoment intégral plat	auv priv limitae de vente mavimum flut -	*
ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)		пениовизеннени инвеугат ріатоппе	aux prix limites de vente maximum fixés	
ÉQUIPEMENTS LIBRES				
Aides auditives 20 ans et plus	100% BR	100% BR	100% BR + 300 € par appareil	100% BR + 500 € par appareil
Aides auditives moins de 20 ans	100% BR	100% BR	100% BR + 300 € par appareil	100% BR + 300 € par appareil
DENTAIRE				
SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»*		Domhouseament intégral plat	auv priv limitae de vente mavimum fini d	**
(Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)		nemboursement integral platonne	aux prix limites de vente maximum fixés	
SOINS (Consultations / Soins dentaires)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
PROTHÈSES				
Plafond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus prothèses «dents du sourire» selon formule souscrite, tout inlay, implantologie) <sup>(8)</sup>	Plafond de 250 € / an	Plafond de 400 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion	Plafond de 800 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion	Plafond de 1000 € / an uniqueme les 2 premières années d'adhési
Prothèses dentaires (le poste «prothèses dentaires» comprend tous les types de couronnes, bridges ainsi que les appareils amovibles)	150 € / acte	270 € / acte	370 € / acte	500 € / acte
Bonus prothèses «dents du sourire»	Non souscrit	30 € / dent	60 € / dent	100 € / dent
Four Inlay	100% BR	155 € / acte	185 € / acte	185 € / acte
mplant racine	Non souscrit	200 € / an	350 € / an	600 € / an
	HOU SOUSCIIL	200 C / all	550 € / all	000 € / all
AUTRES				I
Parodontologie	Non souscrit	Non souscrit	150 € /an	200 € /an
Orthodontie acceptée par le Régime Obligatoire (8)	290 € / semestre	390 € / semestre	540 € / semestre	690 € / semestre
Orthodontie refusée par le Régime Obligatoire (adulte)	Non souscrit	Non souscrit	75 € / semestre	150 € / semestre
FORFAIT NAISSANCE				
Forfait de naissance ou d'adoption	100 €	150 €	150 €	150 €
ASSISTANCE				
Assistance	A domicile, en déplacement	A domicile, en déplacement	A domicile, en déplacement	A domicile, en déplacement
Assistance	et en cas de maternité	et en cas de maternité	et en cas de maternité	et en cas de maternité

Selon limites, conditions et exclusions prévues dans la Notice d'information et le Bulletin d'adhésion

BR : Tarif servant de référence aux Régimes Obligatoires pour déterminer le montant de leurs remboursements.
\*Tels que définis réglementairement par la loi n°2004-810 du 13 août 2004 et la loi n° 2018-1203 du 23 décembre 2018 de financement de la Sécurité sociale pour 2019 ainsi que par le décret n°2019-21 du 11 janvier 2019 visant à garantir un accès sans reste à charge à certains

<sup>\*</sup>Tels que définis réglementairement par la loi n°2004-810 du 13 août 2004 et la loi n°2018-1203 du 23 décembre 2018 de financement de la Sécurité sociale pour 2019 ainsi que par le décret n°2019-21 du 11 janvier 2019 visant à garantir un accès sans reste à charge à certains équipements d'optique, aides auditives et soins prothétiques de intaires.

\*Ces soins et équipements «100% Santé» sont intégralement remboursés par le Régime Obligatoire et les complémentaires santé sous réserve que les professionnels de santé respectent les tarits maximum fixés. (1) L'Option de Pratique Tarifaire Matirisée (OPTAM ou Option de l'auximum fixés. (1) L'Option de Pratique Tarifaire Matirisée (OPTAM ou Option de l'auximum fixés. (1) L'Option de Pratique Tarifaire Matirisée (OPTAM ou Option de l'auximum fixés. (1) L'Option de Pratique Tarifaire Matirisée. (OPTAM ou Option de l'auximum fixés de la matirisée des défines Obligatoires et donc réduire leur reste à charge. (2) La parapharmacie, les vaccins non remboursés par le Régime Obligatoire, les traitements anti-paludéens et les traitements d'aide au sewrage tabagique sont exclus. (3) Y compris maternité et hospitalisation à dominicile, limitée aux établissements conventionnés. (4) Le remboursement d'un équipement optique conventement du néquipement portique et auximum et s'expessible un et l'auximent et partique l'auximent et possible sur une néons an any existe demier remboursement par équipement pour les entaints de môins de l'auximent et auximent et possible sur une même année d'adhésion sous réserve que la chirurgie réfractive intervienne avant l'équipement optique. (5) Verre unificcal sphérique dont la sphére est sont auximent et dont la cylindre est intérieur ou égal à 4,00 dioptrise s'obligatoire, les supérieur dont la sphére est sont sur les solt est dont la sphére est sont la sphére est sont les supérieurs de 1,00 dioptrises (5) Verre unificcal sphérique dont la sphére est sont les supérieurs de 1,00 dioptrises (5) Verre unificcal sphérique dont la sphére est sont les su

## Garanties Santé: tableau des garanties à partir du 1er janvier 2021



	Côté MASTER - F1	Côté MASTER - F2	Côté MASTER - F3	Côté MASTER - F4
SOINS COURANTS				
HONORAIRES MÉDICAUX				
Médecins non adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	150% BR	200% BR	200% BR
Médecins adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	170% BR	220% BR	300% BR
Radiologie : médecins non adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	150% BR	200% BR	200% BR
Radiologie : médecins adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	170% BR	220% BR	300% BR
ANALYSES ET EXAMENS DE LABORATOIRE (Analyses Médicales)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
HONORAIRES PARAMÉDICAUX (Auxiliaires médicaux : infirmiers, ortho- phonistes)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
MÉDICAMENTS				
Médicaments à Service Médical Rendu Important (PH7) ou Modéré (PH4) remboursés par le Régime Obligatoire	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Médicaments à Service Médical Rendu Faible (PH2) remboursés par le Régime Obligatoire	Non souscrit	100% BR	100% BR	100% BR
Médicaments non remboursés prescrits ou non (2)	30 € / an	45 € / an	70 € / an	100 € / an
MATÉRIEL MÉDICAL (Prothèses orthopédiques et autres appareillages)	100% BR	150% BR	200% BR	200% BR
AUTRES FRAIS				
Ostéopathe, acupuncteur, diététicien, pédicure	Non souscrit	80 € / an	120 € / an	160 € / an
Cure Thermale prise en charge par le Régime Obligatoire	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Transport	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
HOSPITALISATION (3)				
HONORAIRES				
Médecins non adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	150% BR	200% BR	200% BR
Médecins adhérents à l'OPTAM/OPTAM-CO (1)	100% BR	170% BR	220% BR	300% BR
FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
	1141310013	1100 1000	11031003	11031003
FRAIS D'HOSPITALISATION				
Frais de séjour	100% BR	150% BR	200% BR	300% BR
Chambre particulière (pour une hospitalisation incluant au moins une nuit ; maximum 90 jours cumulés/an)	Non souscrit	40 € / jour	60 € / jour	80 € / jour
Télévision / internet (pour une hospitalisation incluant au moins une nuit ; maximum 90 jours cumulés/an en hospitalisation psychiatrique)	Non souscrit	10 € / jour	10 € / jour	10 € / jour
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )	Non souscrit	20 € / jour	25 € / jour	40 € / jour
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e)	Non souscrit 100% BR	20 € / jour 100% BR	25 € / jour 100% BR	40 € / jour 100% BR
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )		·		,
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat ) Transport pris en charge par le Régime Obligatoire		·		•
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (9)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (9)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)	100% BR	·	100% BR	100% BR
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (0  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES	100% BR  25 € / verre les 2 premières années	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années	100% BR  100% BR  prix limites de vente maximum fixés***  80 € / verre les 2 premières années	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (9)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)	100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion	100% BR  prix limites de vente maximum fixés**  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion	100% BR  110 € / verre les 2 premières année Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3⁵me année d'adhésio
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (0  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3**** année d'adhésion 100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre	100% BR  100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 <sup>mm</sup> année d'adhèsio 50 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat ) Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (9  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (9)  Verre complexe adulte (9)	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3 <sup>sme</sup> année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3 <sup>sme</sup> année d'adhésion	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion	100% BR  100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésid 150 € / verre les 2 premières Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésid
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (4)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (5)  Verre complexe adulte (6)  Monture adulte	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3**** année d'adhésion 100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre	100% BR  100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 <sup>mm</sup> année d'adhésic 150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (4)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (5)  Verre complexe adulte (8)  Monture adulte	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  70 €	nti limites de vente maximum fixés**  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>eme</sup> année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3 <sup>eme</sup> année d'adhésion  90 €	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 ma année d'adhésic 150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3 ma année d'adhésic 100 €
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (4)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (5)  Verre complexe adulte (8)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3 <sup>sme</sup> année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3 <sup>sme</sup> année d'adhésion	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion	100% BR  100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésic 150 € / verre les 2 premières année Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésic
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du  (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (4)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (5)  Verre complexe adulte (8)  Monture adulte	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  70 €	nti limites de vente maximum fixés**  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>eme</sup> année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3 <sup>eme</sup> année d'adhésion  90 €	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 mm année d'adhésic 150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3 mm année d'adhésic 100 €
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat.)  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (*)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (*)  Verre complexe adulte (*)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (*)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  100% BR  100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  70 €  70 € / an	100% BR  prix limites de vente maximum fixés**  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>ema</sup> année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3 <sup>ema</sup> année d'adhésion  90 €  100 € / an	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 tons année d'adhésio 150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3 tons année d'adhésio 100 €
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat.)  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (*)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (*)  Verre complexe adulte (*)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (*)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  100% BR  100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  70 €	100% BR  prix limites de vente maximum fixés**  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>ema</sup> année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3 <sup>ema</sup> année d'adhésion  90 €  100 € / an	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 tons année d'adhésio 150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3 tons année d'adhésio 100 €
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat ) Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (4)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (5)  Verre complexe adulte (7)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (7)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  100% BR  100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  70 €  70 € / an	100% BR  prix limites de vente maximum fixés**  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>eme</sup> année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3 <sup>eme</sup> année d'adhésion  90 €  100 € / an	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 tons année d'adhésid 150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3 tons année d'adhésid 100 € 100 €
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat.)  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (*)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (*)  Verre complexe adulte (*)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (*)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Aides auditives 20 ans et plus	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  100% BR  100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  70 €  70 € / an	100% BR  prix limites de vente maximum fixés**  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>ema</sup> année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3 <sup>ema</sup> année d'adhésion  90 €  100 € / an	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 tons année d'adhésio 150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3 tons année d'adhésio 100 €
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat ) Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (4)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (5)  Verre complexe adulte (7)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (7)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  100% BR  100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  70 €  70 € / an	100% BR  prix limites de vente maximum fixés**  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>eme</sup> année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3 <sup>eme</sup> année d'adhésion  90 €  100 € / an	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 tone année d'adhésic 150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3 tone année d'adhésic 100 €  140 € / an
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (4)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (5)  Verre complexe adulte (6)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (7)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Aides auditives 20 ans et plus	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3 man année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3 man année d'adhésion  100% BR  100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 <sup>ème</sup> année d'adhésion  70 €  70 € / an	100% BR  100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>teme</sup> année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>teme</sup> année d'adhésion  90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés**  100% BR + 400 € par appareil	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésic  150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésic  100 €  140 € / an
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat ) Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (*) LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (*)  Verre complexe adulte (*)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (*)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Aides auditives 20 ans et plus  DENTAIRE  SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»*	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3 man année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3 man année d'adhésion  100% BR  100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 manée d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 manée d'adhésion  70 €  70 € / an  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR + 250 € par appareil	100% BR  100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>teme</sup> année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 <sup>teme</sup> année d'adhésion  90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés**  100% BR + 400 € par appareil	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésio 150 € / verre les 2 premières Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésio 100 €  140 € / an
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (9  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (6)  Verre complexe adulte (6)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (7)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Aides auditives 20 ans et plus  DENTAIRE  SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»*  (Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)  SOINS (Consultations / Soins dentaires)  PROTHÈSES  Platond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus pro-	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ªme année d'adhésion 100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ªme année d'adhésion 100% BR  100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 me année d'adhésion  10 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 me année d'adhésion  70 €  70 € / an  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR + 250 € par appareil	100% BR  prix limites de vente maximum fixés***  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3 teme année d'adhésion  30 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3 teme année d'adhésion  90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés***	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésic 150 € / verre les 2 premières année Avantage fidélité : 180 € / verre la partir de la 3ºººº année d'adhésic 100 €  140 € / an  100% BR + 600 € par appareil  100% BR
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (4)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (5)  Verre complexe adulte (6)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (7)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Aides auditives 20 ans et plus  DENTAIRE  SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»*  (Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)  SOINS (Consultations / Soins dentaires)  PROTHÈSES  Platond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus prothèses dentaires dentaires (le poste «prothèses dentaires» comprend tous les types	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ºmm année d'adhésion 100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ºmm année d'adhésion 100% BR  100% BR  100% BR  100% BR  100% BR	100% BR  Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  70 €  70 € / an  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR + 250 € par appareil  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR	100% BR  prix limites de vente maximum fixés***  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésion 30 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésion 90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés***  100% BR + 400 € par appareil  prix limites de vente maximum fixés***  100% BR	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 tem année d'adhésio 150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3 tem année d'adhésio 100 €  140 € / an  100% BR + 600 € par appareil  100% BR
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat ) Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (*) LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge) ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (*)  Verre complexe adulte (*)  Monture adulte LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire) AIDES AUDITIVES (*) LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge) ÉQUIPEMENTS LIBRES Aides auditives 20 ans et plus  DENTAIRE SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»* (Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)  SOINS (Consultations / Soins dentaires)  PROTHÈSES Plafond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus prothèses «dents du sourire» selon formule souscrite, tout inlay, implantologie) (*) Prothèses «dents du sourire» selon formule souscrite, tout inlay, implantologie) (*) Prothèses dentaires (the poste «prothèses dentaires» comprend tous les types de couronnes, bridges ainsi que les appareils amovibles)	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ªme année d'adhésion 100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ªme année d'adhésion 100% BR  100% BR  100% BR  100% BR  100% BR  100% BR	Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 mme année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 mme année d'adhésion  70 €  70 € / an  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR + 250 € par appareil  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR	100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  30 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés***  100% BR + 400 € par appareil  prix limites de vente maximum fixés***  100% BR  Plafond de 1 000 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  400 € / acte	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 eme année d'adhésic 150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3 eme année d'adhésic 100 €  140 € / an  100% BR + 600 € par appareil  100% BR  Plafond de 1 500 € / an uniqueme les 2 premières années d'adhésic 550 € / acte
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat ) Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (9  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (6)  Wonture adulte (8)  Monture adulte (8)  Monture adulte (8)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (7)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Aides auditives 20 ans et plus  DENTAIRE  SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»* (Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)  SOINS (Consultations / Soins dentaires)  PROTHÈSES  Plafond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus prothèses «dents du sourire» selon formule souscrite, tout inlay, implantologie) (8)  Prothèses dentaires (le poste «prothèses amovibles)  Tout Inlay	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ºmm année d'adhésion 100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ºmm année d'adhésion 100% BR  100% BR  100% BR  100% BR  100% BR  150 € / au uniquement les 2 premières années d'adhésion 150 € / acte	Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 ºmº année d'adhésion 110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 ºmº année d'adhésion 70 €  70 € / an  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR + 250 € par appareil  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR  Plafond de 800 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  270 € / acte	100% BR  100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre a partir de la 3ºm² année d'adhésion 130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 150 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésion 90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés***  100% BR + 400 € par appareil  prix limites de vente maximum fixés**  100% BR  Plafond de 1 000 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  400 € / acte  235 € / acte	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésid Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésid 100 €  140 € / an  100% BR + 600 € par appareil  100% BR  Plafond de 1 500 € / an uniquemei les 2 premières années d'adhésio 550 € / acte 300 € / acte
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (9  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (9)  Verre complexe adulte (9)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Aides auditives 20 ans et plus  DENTAIRE  SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»* (Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)  SOINS (Consultations / Soins dentaires)  PROTHÈSES  Platond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus prothèses «dents du sourire» selon formule souscrite, tout inlay, implantologie) (9)  Prothèses dentaires (le poste «prothèses dentaires» comprend tous les types de couronnes, bridges ainsi que les appareils amovibles)  Tout Inlay  Implant racine	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ªme année d'adhésion 100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ªme année d'adhésion 100% BR  100% BR  100% BR  100% BR  100% BR  100% BR	Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 mme année d'adhésion  110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 mme année d'adhésion  70 €  70 € / an  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR + 250 € par appareil  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR	100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  30 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 160 € / verre à partir de la 3ºme année d'adhésion  90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés***  100% BR + 400 € par appareil  prix limites de vente maximum fixés***  100% BR  Plafond de 1 000 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  400 € / acte	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 eme année d'adhésic 150 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3 eme année d'adhésic 100 €  140 € / an  100% BR + 600 € par appareil  100% BR  Plafond de 1 500 € / an uniqueme les 2 premières années d'adhésic 550 € / acte
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat ) Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (e) LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge) ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (fig.)  Monture adulte LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire) LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge) ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES Aides auditives 20 ans et plus  DENTAIRE  SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»* (Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)  SOINS (Consultations / Soins dentaires)  PROTHÈSES Plafond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus prothèses «dents du sourire» selon formule souscrite, tout inlay, implantologie) (incomprend tous les types de couronnes, bridges ainsi que les appareils amovibles)  Tout Inlay	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ºmm année d'adhésion 100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ºmm année d'adhésion 100% BR  100% BR  100% BR  100% BR  100% BR  150 € / au uniquement les 2 premières années d'adhésion 150 € / acte	Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 ºmº année d'adhésion 110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 ºmº année d'adhésion 70 €  70 € / an  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR + 250 € par appareil  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR  Plafond de 800 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  270 € / acte	100% BR  100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre a partir de la 3ºm² année d'adhésion 130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 150 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésion 90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés***  100% BR + 400 € par appareil  prix limites de vente maximum fixés**  100% BR  Plafond de 1 000 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  400 € / acte  235 € / acte	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésid Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésid 100 €  140 € / an  100% BR + 600 € par appareil  100% BR  Plafond de 1 500 € / an uniquemei les 2 premières années d'adhésio 550 € / acte 300 € / acte
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat ) Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (e) LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge) ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (fig.)  Verre complexe adulte (fig.)  Monture adulte LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire) AIDES AUDITIVES (fig.) LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge) ÉQUIPEMENTS LIBRES Aides auditives 20 ans et plus  DENTAIRE  SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»* (Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)  SOINS (Consultations / Soins dentaires)  PROTHÈSES Plafond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus prothèses dentaires (le poste «prothèses dentaires» comprend tous les types de couronnes, bridges ainsi que les appareils amovibles)  Tout Inlay Implant racine	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3ºmm année d'adhésion 100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3ºmm année d'adhésion 100% BR  100% BR  100% BR  100% BR  100% BR  150 € / au uniquement les 2 premières années d'adhésion 150 € / acte	Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3 ºmº année d'adhésion 110 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 ºmº année d'adhésion 70 €  70 € / an  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR + 250 € par appareil  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR  Plafond de 800 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  270 € / acte	100% BR  100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre a partir de la 3ºm² année d'adhésion 130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 150 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésion 90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés***  100% BR + 400 € par appareil  prix limites de vente maximum fixés**  100% BR  Plafond de 1 000 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  400 € / acte  235 € / acte	100% BR  110 € / verre les 2 premières anné Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésid Avantage fidélité : 180 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésid 100 €  140 € / an  100% BR + 600 € par appareil  100% BR  Plafond de 1 500 € / an uniquemei les 2 premières années d'adhésio 550 € / acte 300 € / acte
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat )  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (**)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (**)  Verre complexe adulte (**)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (**)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Aides auditives 20 ans et plus  DENTAIRE  SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»*  (Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)  SOINS (Consultations / Soins dentaires)  PROTHÈSES  Plafond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus prothèses «dents du sourire» selon formule souscrite, tout inlay, implantologie) (**)  Prothèses dentaires (le poste «prothèses dentaires» comprend tous les types de couronnes, bridges ainsi que les appareils amovibles)  Tout Inlay  Implant racine  AUTRES	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 50 € / verre à partir de la 3*** année d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 120 € / verre à partir de la 3*** année d'adhésion  100% BR	Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  10 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  70 €  70 € / an  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR + 250 € par appareil  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR  Plafond de 800 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  270 € / acte  185 € / acte  300 € / an	now BR  100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre a partir de la 3 <sup>tma</sup> année d'adhésion 130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 150 € / verre à partir de la 3 <sup>tma</sup> année d'adhésion 90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés**  100% BR + 400 € par appareil  prix limites de vente maximum fixés**  100% BR  Plafond de 1 000 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  400 € / acte 235 € / acte 500 € / an	100% BR  110 € / verre les 2 premières année Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3 to 2 nanée d'adhésio 150 € / verre à partir de la 3 to 2 nanée d'adhésio 100 €  140 € / an  100% BR + 600 € par appareil  100% BR  Plafond de 1 500 € / an uniquemer les 2 premières années d'adhésio 550 € / acte 300 € / acte 800 € / an
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat ) Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (4)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (5)  Verre complexe adulte (6)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (7)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Aides auditives 20 ans et plus  DENTAIRE  SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»*  (Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)  SOINS (Consultations / Soins dentaires)  PROTHÈSES  Plafond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus prothèses «dents du sourire» selon formule souscrite, tout inlay, implantologie)  Prothèses dentaires (le poste «prothèses dentaires» comprend tous les types de couronnes, bridges ainsi que les appareils amovibles)  Tout Inlay  Implant racine  AUTRES  Parodontologie	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidèlité : 50 € / verre à partir de la 3 manée d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidèlité : 120 € / verre à partir de la 3 manée d'adhésion  100% BR  Non Souscrit	Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésion  10 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésion  70 €  70 € / an  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR + 250 € par appareil  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR  Plafond de 800 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  270 € / acte  185 € / acte  300 € / an	100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 150 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés**  100% BR + 400 € par appareil  prix limites de vente maximum fixés**  100% BR  Plafond de 1 000 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  400 € / acte 235 € / acte 500 € / an	100% BR  110 € / verre les 2 premières année Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhèsio 150 € / verre às 2 premières année Avantage fidélité : 180 € / verre la partir de la 3ºººº année d'adhésio 100 €  140 € / an  100% BR + 600 € par appareil  100% BR  Plafond de 1 500 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésio 550 € / acte 300 € / acte 800 € / an
Lit d'accompagnant (en cas d'hospitalisation du (de la) conjoint(e) désigné(e) au contrat.)  Transport pris en charge par le Régime Obligatoire  OPTIQUE (4)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT TOUS LES 2 ANS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Verres et montures sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Verre simple adulte (5)  Verre complexe adulte (6)  Monture adulte  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR AN  Lentilles (acceptées ou refusées par le Régime Obligatoire)  AIDES AUDITIVES (7)  LIMITÉ AU REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT PAR OREILLE APPAREILLÉE TOUS  ÉQUIPEMENTS «100% SANTÉ»* (Audioprothèses sans reste à charge)  ÉQUIPEMENTS LIBRES  Aides auditives 20 ans et plus  DENTAIRE  SOINS ET PROTHÈSES «100% SANTÉ»*  (Soins, couronnes, bridges et prothèses sans reste à charge)  SOINS (Consultations / Soins dentaires)  PROTHÈSES  Plafond global annuel dentaire (hors consultations : prothèses, bonus prothèses «dents du sourire» selon formule souscrite, tout inlay, implantologie)  Prothèses dentaires (le poste «prothèses dentaires» comprend tous les types de couronnes, bridges ainsi que les appareils amovibles)  Tout Inlay  Implant racine  AUTRES  Parodontologie  Orthodontie acceptée par le Régime Obligatoire (8)	100% BR  25 € / verre les 2 premières années Avantage fidèlité : 50 € / verre à partir de la 3 manée d'adhésion  100 € / verre les 2 premières années Avantage fidèlité : 120 € / verre à partir de la 3 manée d'adhésion  100% BR  Non Souscrit	Remboursement intégral plafonné aux  50 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 90 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésion  10 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºm² année d'adhésion  70 €  70 € / an  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR + 250 € par appareil  Remboursement intégral plafonné aux  100% BR  Plafond de 800 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  270 € / acte  185 € / acte  300 € / an	100% BR  80 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 110 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  130 € / verre les 2 premières années Avantage fidélité : 150 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhésion  90 €  100 € / an  prix limites de vente maximum fixés**  100% BR + 400 € par appareil  prix limites de vente maximum fixés**  100% BR  Plafond de 1 000 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésion  400 € / acte 235 € / acte 500 € / an	100% BR  110 € / verre les 2 premières année Avantage fidélité : 130 € / verre à partir de la 3ºººº année d'adhèsio 150 € / verre às 2 premières année Avantage fidélité : 180 € / verre la partir de la 3ºººº année d'adhésio 100 €  140 € / an  100% BR + 600 € par appareil  100% BR  Plafond de 1 500 € / an uniquement les 2 premières années d'adhésio 550 € / acte 300 € / acte 800 € / an

Selon limites, conditions et exclusions prévues dans la Notice d'information et le Bulletin d'adhésion.

BR: Tarif servant de référence aux Régimes Obligatoires pour déterminer le montant de leurs remboursements.

\*Tels que définis réglementairement par la loi n°2004-810 du 13 août 2004 et la loi n° 2018-1203 du 23 décembre 2018 de financement de la Sécurité sociale pour 2019 ainsi que par le décret n°2019-21 du 11 janvier 2019 visant à garantir un accès sans reste à charge à certains équipements d'optique, aides auditives et soins profrétiques dentaires.

\*\*Ces soins et équipements -100% Santé- sont intégralement remboursés par le Régime Obligatoire et les complémentaires santé sous réserve que les professionnels de santé respectent les tarifs maximum fixés, (1) L'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM ou OPTAM-CO)

est un dispositif yant pour objet la maîtrise des édpassements d'ohnoraires des professionnels de santé respectent les tarifs maximum fixés, (1) L'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM ou OPTAM-CO)

est un dispositif yant pour objet la maîtrise des édpassements d'ohnoraires des professionnels de santé respectent les tarifs maximum fixés, (1) L'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM ou OPTAM-CO)

est un dispositif yant pour objet la maîtrise des édpassements d'obnoraires des parties à des tarifs de consultation des médecins du secteur 2 et certains médecins du secteur 1 et a pour objectif de favoriser l'accès des patients à des tarifs de consultation au niveau de la Base de Remboursement des Régimes Obligatoires et données de sont exclus. (3) Y compris maternité et hospitalisation à donnée, limitée aux établessements conventionnées. (4) Le remboursement par des parties de la Régime Obligatoire, les traitements anti-paludéens et les traitements d'aide au sevrage tabagique sont exclus. (3) Y compris maternité et hospitalisation à de renouvellement de l'équipement optique pour les la mais parties de renouvellement de l'équipement de l'équipement de l'équipement de l'équipement de